



## RÉUNION ORGANISATIONNELLE

À leur réunion organisationnelle les conseillers ont élu madame **Sylvianne Maisonneuve** a été élue à la présidence et monsieur **Roger Tremblay** à la vice-présidence.

Le conseil est composé de :



Sylvianne Maisonneuve  
(Présidente)



Roger Tremblay  
(Vice-président)



Anita Anciault



Pascal Leclerc



Mario Paradis

### Comités et représentations

Les conseillers et les conseillères scolaires ont été nommés aux comités du Conseil pour l'année 2022-2023 :

**Gouvernance** : Anita Anciault, présidente, Mario Paradis

**Finances**: Pascal Leclerc, président, Roger Tremblay

**Négociations** : Roger Tremblay, président, Pascal Leclerc,

**Vérification** : Mario Paradis, Roger Tremblay

**Comité spéciale pour la construction de l'école des Quatre-Vents** : Pascal Leclerc, Mario Paradis

Les représentants aux divers organismes ont aussi été nommés:

**Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA)** : Sylvianne Maisonneuve

**Alberta School Boards Association Zone 1 (ASBA)**: Anita Anciault (Mario Paradis, remplaçant)

**Alberta Catholic Schools Trustees' Association (ACSTA)**: Pascal Leclerc (Mario Paradis, remplaçant)

**Teacher Employer Bargaining Agreement (TEBA)**: Sylvianne Maisonneuve

**Rural Caucus of Alberta School Boards (RCASB)**: Roger Tremblay

**Peace River Community Services**: Pascal Leclerc

**SCORES**: Sylvianne Maisonneuve

### Horaire des réunions du Conseil

L'horaire des réunions régulières du Conseil a été confirmé. Les réunions auront lieu aux dates et aux endroits indiqués ci-dessous :

27 septembre - Siège social, 14 h

26 octobre 2022 - Siège social, 14 h

23 novembre 2022 - Siège social, 14 h

20 janvier 2023 - École Nouvelle Frontière, 14 h

15 mars 2023 - École Héritage, 14 h

19 avril 2023 - École des Quatre-Vents, 14 h

24 mai 2023 - Siège social, 14 h

14 juin 2023 - Siège social, 14 h

23 août 2023 (ORG.) - Siège social, 14 h



## Taux et honoraires 2022-2023

Les taux et honoraires adoptés pour 2022-2023 sont les mêmes que pour l'année 2021-2022.

### Honoraires mensuels des conseillers:

- Présidence : 400 \$
- Vice-présidence : 225 \$
- Conseillers : 200 \$

### Honoraires des conseillers pour réunions et congrès

- Réunion mensuelle : 150 \$
- Autres réunions/téléconférences : 30 \$/heure (à incréments de 30 minutes)
- Congrès : Matinée (+ - 3 h = 75 \$); après-midi (+ - 3 h = 75 \$); soirée (+ - 3 h = 75 \$)
- Déplacement en auto (temps au-delà de 100 km aller-retour) : 20 \$/heure
- Déplacement en avion (temps entre le départ de la maison et l'arrivée à destination) : 10 \$/h

### Allocation de déplacement et hébergement:

- Kilométrage : 0.50\$ / km
- Indemnité quotidienne  
REPAS - Déjeuner : 10\$, diner : 15\$, souper : 26\$  
SÉJOUR 24 heures : 10 \$
- Hébergement : 150\$ + taxe

**Allocation pour internet/cellulaire : 25 \$/mois**

## INVITATION

Le public est invité aux réunions du Conseil et peut faire inscrire un point à l'ordre du jour en communiquant, une semaine à l'avance, avec madame Rachelle Bergeron, secrétaire générale, au 780-624-8855 ou au 1-866-624-8855.

**Prochaine réunion du Conseil :**

**Le 27 septembre 2022 à 14 h**